



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord Arrondissement de Valenciennes Canton d'Anzin

000032

REPUBLIQUE FRANCAISE

.=.=.=.=.=

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 7 AVRIL 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Sept Avril à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-

DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite

cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément

.=.=.=.=.=.

OBJET:

ASSOCIATION PARC ET LOISIRS PLEIN AIR DE FRESNES SUR ESCAUT – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Date de la convocation Le 30 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice: 26

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël

DELIIAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (quitte la séance à 21h45), M.

LECLERCO

à la loi.

KRUSZYNSKI, Mmes Christine PLUMECOCO-FIQUET, Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Nathalie Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane Daniel HERLAUD, Mmes Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET, M. Benjamin

Excusés: M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Nathalie DELIIAYE-REVEL), M. Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Annie NOTELET), Mme Tiffanie SURIA (Pouvoir à Madame Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Patricia DURIEUX-PATRIS (à partir de 21h45).

Absents: Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances: Mme Monique PASSET, M. Nathalie DELHAYE-REVEL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibération rendue exécutoire transmise en Sous-Préfecture le 13 avril do23 publiée ou notifiée le 14 aupil 2023 Document certifié conforme,



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID: 059-215902073-20230407-2023_32-DE

Après en avoir délibéré,

000032

Vu la Commission de Finances,

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association Parc et Loisirs Plein Air de Fresnes sur Escaut pour l'année 2023, Décide pour l'association ci-dessous de lui allouer la subvention suivante :

Association Parc et Loisirs Plein Air de Fresnes sur Escaut 2 318 € (subvention exceptionnelle dans le cadre du financement des frais relatifs à la prise en charge de la truie vietnaminenne « Tipote » et ses quatre marcassins : frais vétérinaires (vaccins, vermifuge, castration) et frais de fonctionnement (création de l'enclos, nourritures),

A 22 voix pour et 3 contre

DIT que les dépenses seront réglées à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2023, compte 65748.

> Fait en séance les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme,

> > RAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

N.DELHAYE-REVEL